

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0028815

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9738 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAABAoui AZIZA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661091272 Total des frais engagés : 400 + 692 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/11/23

Nom et prénom du malade : CHAABAoui AZIZA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : DÉPRESION + ASTHME

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/11/23

Signature de l'adhérent(e) : CHAABAoui

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.11.23	6.5		400,00	Docteur Lala Myriem ALAOUTIEN MADI Spécialiste en Médecine Interne INPE : 091251587

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	8.11.2023	692,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de dents traitées

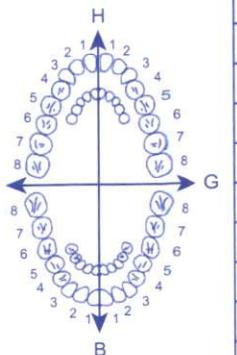
OSTEOCARE 30 CP  
PVC : 119,00  
Ut Av 31/03/2027 Lot : 285413  
IPHABIOTICS

5 021265 244683 >

CONSERVER AU-DESSOUS DE 25°C DANS UN ENDROIT SEC, HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

### SOINS DENTAIRES

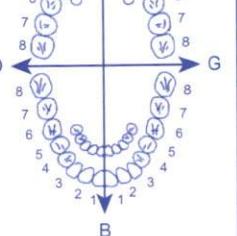
### Dents Traitées



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ingénierie Carbonate de calcium, Hydroxyde de magnésium, Liants: amidon de pommes & Polyvinylpyrrolidone, Oligo-éléments: Cellulose microcristalline et Phosphate de calcium dibasique (hydroxypropylméthylcellulose, propylgol, hydroxyde de titane et talc), Désherbant: Glycate d'acide sodique, Lubrifiants: Talc purifié, Sels de magnésium, Sulfate de zinc, Vitamine D, huile végétale, Les transporteurs: triglycérides a chaînes moyennes, Silice colloïdale anhydre, Talc purifié, Maïs extrine, BHA, Éthylcellulose)

EXP 04 2028  
45,80  
PPV 45 80

OUI

des polyarthrites

ciblee des maladies

Lille

Rhumatoires chroniques

maladies systématiques - Lille

ontologie - Rabat

Rabat

l'hématologie du Maghreb - Alger

P.P.C  
Duo  
Lot  
10/28  
F293H



الدكتورة مريم العلواني

الخصائية في الأمراض الباطلنية

- دبلوم الأمراض الروماتيزمية - باريس
- دبلوم الأدوية السلو migliحة في الأمراض المعاينة - مونبولي
- دبلوم أمراض إنفلات الجهازية - ليل
- دبلوم طب الشخوخة - الرباط
- دبلوم الإيكوغرافية - الرباط
- شهادة أمراض الدم - الحرائر

Casablanca le : 21/11/2023 الدار البيضاء:

PHARMACIE DES STADES 2010

50, Rue Al Fourat - Casablanca

Tél : 05 22 25 49 25

RC : 245509 - Pte.: 3587300

IF : 40436642

Chaaboui

AZIZA

27,00X3

1-

Caprio aspirine

1xpl milieu repas

3 mois

2-

Idone 45,80

2xpli

5 repas

26,20X3

3-

ALCOL 54

1xpli 3 mois

4-

osteoCare

1xpli

2 mois

5-

flex tonic

2xpli

2 mois

183,00 X 2

692,150

Dr. Lala Myriam ALAOUI ELMHAMDI  
Spécialiste en Médecine Interne  
INPE : 051251587

26,20

26,20

26,20

كارديوأس

حمض أسيتيل ساليسيليك

Cardioaspirine 100 mg/30cpls  
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.



30 قرص لا يتأثر بحموضة المعدة

27,70 DH  
Bayer S.A.



30 قرص لا يتأثر بحموضة المعدة

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.



30 قرص لا يتأثر بحموضة المعدة